



**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE,
REGLEMENTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES,
RUE DES CLOTTINS, RUE DE BEAUVAIS, RUE J HENRI FABRE,
RUE DE LA MAIRIE, RUE PIERRE MARGUERITE, RUE ALPHONSE DAUDET
RUE DU RICHEBOURG, ALLEE DES MARRONNIERS, RUELLE AUX LOUPS
« RETRAITE AUX FLAMBEAUX »
N°43/2022**

Mairie de MONTSOULT – Mairie de MAFFLIERS

REPUBLIQUE FRANCAISE

(Val d'Oise)

Le Maire de la Commune de Montsoul, Le Maire de la Commune de Maffliers,

Vu le Code de la route, notamment ses articles R.44, R.225 et R.225-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213, L.2213-5 et L.2512-13 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété ;

Vu l'organisation de la retraite aux flambeaux le samedi 02 juillet 2022.

ARRETE :

Article 1 : La retraite aux flambeaux : Le samedi 02 juillet 2022 lors du passage de la retraite aux flambeaux au départ du centre commerciale des Clottins., afin de sécuriser les participants à la retraite aux flambeaux, la circulation des véhicules sera interdite et ce dans les deux sens le samedi 02 juillet 2022 de 20h30 à 22h30 dans les rues suivantes :

Montsoul :

- RUE DES CLOTTINS
- RUE DE BEAUVAIS
- RUE JEAN HENRI FABRE
- RUE DE LA MAIRIE
- RUE PIERRE MARGUERITE
- RUE ALPHONSE DAUDET

Maffliers :

- RUE DU RICHEBOURG
- ALLÉE DES MARRONNIERS
- RUELLE AUX LOUPS

Article 2 : Les prescriptions sus-énoncées feront l'objet d'une pré signalisation et d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du C.JA., le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'adjudante Cheffe la Gendarmerie de Montsoul,
- Le Chef de Poste de la Police Municipale de la commune de Montsoul,
- Centre de secours de Domont

Fait à Montsoul, le 20 juin 2022

Rendu exécutoire et affichée le :

Le Maire de Montsoul

Silvio BIELLO



Le Maire de Maffliers,

Jean-Christophe MAZURIER



Mairie de MONTSOULT 21 Rue de la Mairie - 95560 MONTSOULT

Tél. : 01 34 08 31 30 Fax : 01 34 08 31 25